Objekttyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Das Werk : Architektur und Kunst = L'oeuvre : architecture et art**

Band (Jahr): **25 (1938)**

Heft 9

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Geschäftshaus Paul Carpentier Söhne, Zürich. Architekten: Debrunner & Blankart, Zürich

Schaufensteranlagen in Eisen, Bronze und Anticorodal. Scherengitter. Sonnenstorenanlagen

Geilinger & Co., Eisenbau-Werkstätten, Winterthur

STREBEL **Werk Rothrist (Aargau)**

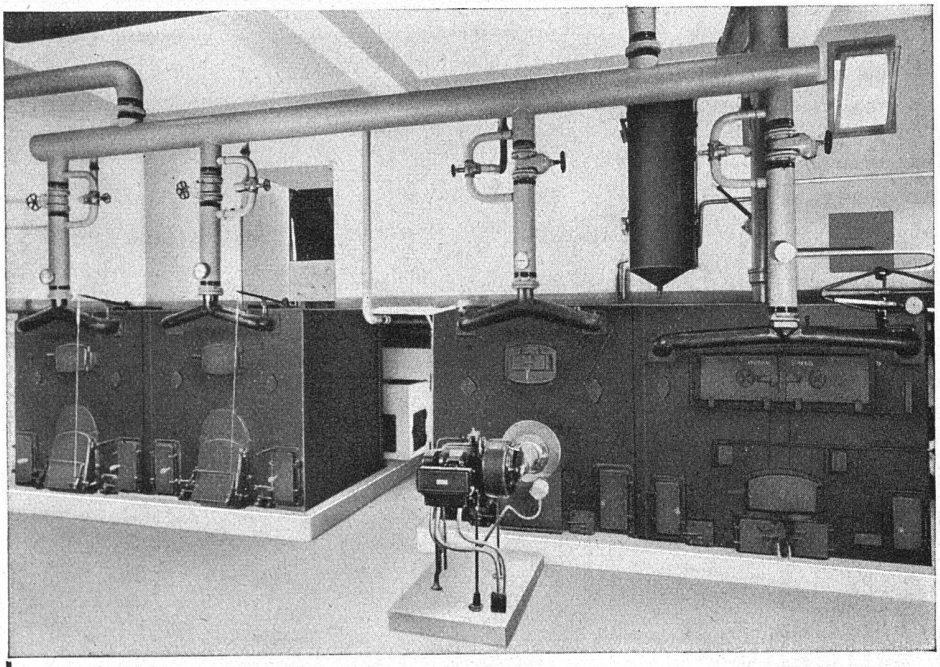

Der Strebel-Spezial-Langscheitholzkessel neben Strebel-Koks- und Oel-Grosskesseln in der Kaserne in Chur

Strebel-Eca-Kessel machen die Erstellung teurer Podeste über den Kesseln überflüssig, weil sie oben begeh- und befahrbar sind.

«comme une tache d'huile sur une feuille de papier». A cette conception, ils opposaient le principe de villes satellites créées soit au bord de la mer, soit dans les Monts sabins, et reliées par des chemins de fer très directs avec la vieille Rome. Ainsi l'antique cité et la campagne romaine eussent conservé leur aspect si caractéristique. C'était, en quelque mesure, l'idée d'Haussmann, jadis consulté par le gouvernement italien. L'illustre ordonnateur de Paris avait préconisé la création d'une capitale entièrement nouvelle à quelque distance de l'ancienne ville, qui serait demeurée sans changements. Belle solution logique que par opportunisme on ne sut adopter. A Rome, comme dans la plupart des autres cités, le neuf s'est mêlé au vieux, et cela bien souvent au détriment de tous deux.

Le parti pris de dégager les ruines romaines des masures qui les envahirent au cours des siècles est très louable. Le résultat n'est pas toujours absolument heureux. Ainsi en bordure d'un large et grand boulevard moderne, les monuments antiques font assez triste figure; ils paraissent un peu comme des édifices inachevés.

Et cependant, malgré ces quelques points faibles, l'œuvre des urbanistes italiens abonde en exemples intéressants, qui sont fort bien présentés à l'exposition de «La Ville Nouvelle». Des maquettes de Rome montrent comment on procède pour adapter les villes au trafic moderne, soit en effectuant de larges trouées dans les vieux quartiers, soit en élargissant les rues anciennes. L'exemple déjà très connu de Brescia illustre la façon dont on assainit le centre d'une cité manquant d'air et d'espace. De vieilles et étroites ruelles ont fait place à une sorte de forum entouré de portiques et de bâtiments très élevés.

Quant aux créations entièrement nouvelles, elles sont figurées par des vues des localités récemment créées dans les régions assainies des marais pontins: une certaine monotonie était inévitable dans ces villes surgies d'un seul coup sur un plan préconçu. Mais le temps y apportera sans doute quelques heureuses variétés. Quelques projets d'aménagement pour des villes d'Abyssinie sont intéressants par les spacieuses zones de verdure qu'ils réservent entre les différents quartiers.

La Suisse n'est représentée que par quelques plans de Genève: un projet de zone entre autres. Ce projet pose un problème juridique et économique qui mériterait un examen approfondi. On a prévu dans ce plan des parties affectées à la construction formant des agglomérations bien distinctes les unes des autres, dont les anciennes localités forment le noyau. Le reste du territoire est une «zone agricole», qui devrait demeurer vierge de bâtisses, zone prétendue nécessaire à la vie économique du pays.

Une semblable affectation des terrains ne peut avoir de base légale en Suisse. Certes, on peut, sur un territoire, restreindre l'importance des constructions, en régler la hauteur et les autres mesures, mais on n'est pas en droit d'interdire les lotissements et de proscrire les bâtiments. Et même si la loi y consentait, ce droit serait pratiquement inapplicable, certaines tentatives de ce genre ont complèment échoué. D'autre part, serait-il rationnel de vouloir à tout prix conserver des exploitations agricoles dans un pays au climat rude comme la Suisse, où la terre demeure souvent des mois sous la neige, et dont la qualité du terrain est en général très médiocre? Il ne faut pas oublier que l'agriculture suisse vit grâce à un régime très artificiel de protection douanière et de fortes subventions, payées par les profits que réalisent l'industrie et le commerce. Aussi le jour où on renoncera à maintenir une nombreuse classe paysanne, par opportunisme politique, la Suisse deviendra un pays franchement industriel, comme la Belgique ou l'Angleterre, et cela, conformément à la nature de son sol, à sa situation géographique et ethnographique.

Telles sont quelques-unes des remarques que cette exposition très variée suggère aux visiteurs.

Edmond Virieux, architecte F. A. S.

Yarka
Meyer-Müller & Co. A.-G.
der handgeknüpfte Orientteppich für das neuzeitliche Interieur. Einzigartige Unitönungen. Preise: 175 × 270 cm Fr. 265.—, 205 × 300 cm Fr. 350.—, 245 × 335 cm Fr. 460.—
BEIM CENTRAL